

*Le Secrétaire Général Adjoint
de la Présidence de la République*

Monsieur Jean-Pierre de BOUTSELIS
Président du Syndicat National de l'Achat d'Or
et des Bijoux
132 AVENUE DU MAINE
75014 PARIS

Paris, le 14 FEV. 2014

Monsieur le Président,

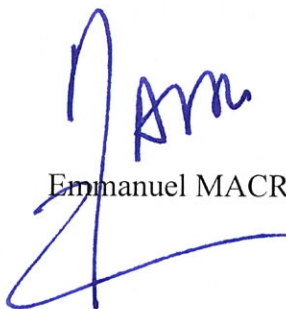
Le Président de la République a bien reçu la correspondance que vous lui avez adressée concernant le projet de loi relatif à la consommation, actuellement en cours de discussion au Parlement.

Monsieur François HOLLANDE m'a confié le soin de vous répondre et de vous assurer qu'il est à l'écoute de vos observations portant sur l'article L 121-101 de ce texte, prévoyant l'extension aux métaux précieux du « droit de rétractation » dont bénéficient les acheteurs.

A sa demande, je n'ai pas manqué de transmettre votre courrier à Monsieur Benoît HAMON, ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, afin qu'il soit procédé à un examen attentif de votre intervention.

Vous serez tenu directement informé, par ses soins, de la suite qui sera réservée à votre démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.



Emmanuel MACRON